

Les agressions des policiers relèvent d'une stratégie des islamo-racailles



En Égypte ainsi qu'en Israël, pays en guerre ouverte contre le terrorisme, ils ne font pas dans la demi-mesure pour réprimer les agressions contre les membres de la police et l'armée. Quelle que soit la gravité de l'agression, au cas où son auteur s'en sort vivant, c'est la peine de mort qui s'applique.

En France, les forces de l'ordre sont de plus en plus l'objet des mêmes attaques que leurs collègues égyptiens et israéliens mais, on continue à les traiter médiatiquement, politiquement, pénalement et judiciairement comme un banal fait divers qui sera aussitôt relégué dans les oubliettes en attendant le prochain épisode. On ne se pose pas de questions sur les connotations politique et idéologique de ces attaques qui sont un mode opératoire des ennemis de la France. Elles semblent

être étroitement corrélées avec les attentats terroristes sur le sol français. Leur multiplication au cours de ces dernières années, dont certaines s'étaient terminées par la mort de policiers, d'autres qui en portent les stigmates pour la vie, ne devrait inquiéter la classe politique dans son ensemble qui préfère botter en touche et enfumer les Français avec son exhibitionnisme émotionnel.

Alors que c'est l'État lui-même qui est visé à travers sa police et son armée et il ne peut en être autrement. Plutôt que de les qualifier en actes de guerre, ce qui devrait relever d'une juridiction spéciale compétente dans les affaires de terrorisme et des agressions caractérisées contre les forces de l'ordre et les militaires pendant l'exercice de leurs fonctions, où l'on pourrait appliquer la peine de mort à l'encontre des assaillants.

En effet, pour en finir avec cette violence récurrente et intenable, dont sont victimes les femmes et les hommes qui veillent sur la sécurité de leurs concitoyens au péril de leur vie, l'État français doit sévir au nom de l'intérêt public en passant outre les principes et les considérations légaux et constitutionnels susceptibles de la freiner dans son action. C'est la survie-même de l'État de droit qui est en jeu et c'est justement au nom de la sauvegarde de cet État et de sa pérennité républicaine que l'on doit mettre en œuvre des mesures d'exception pour éradiquer le terrorisme qui prospère dans les cités et qui ne va pas tarder de s'étendre aux cœurs des centres urbains si l'on continue à ronronner dans l'angélisme politico-juridique des associations droits-de-l'homme.

La sécurité d'un pays est son organe vital, le jour où elle la perd, c'est la mort inexorable.

Cette violence n'est pas l'expression d'un soi-disant mal-être des jeunes des cités ni n'est dirigée contre l'uniforme en tant que tel mais contre le symbole qu'il incarne et les

islamistes savent parfaitement ce qu'ils font comme pendant les années de braise en Algérie et en Tunisie au cours des 7 dernières années.

En s'en prenant aux policiers et aux militaires, ils cherchent avant tout à défier la France et, par là même, à miner le moral des troupes et à travers lui celui de la population.

Ils n'ont peur de rien et ce n'est pas la vue de l'uniforme qui va les freiner dans leur guerre insidieuse contre la France.

Tant que les pouvoirs publics n'ont pas compris ou feignent de ne pas comprendre que lesdites agressions ne sont pas une violence ordinaire commise par des voyous des cités et qu'elles relèvent d'une véritable stratégie militaire islamo-fasciste, ils ne font que rendre la situation de plus en plus inextricable jusqu'à ce qu'ils finissent par sabrer l'autorité de l'État et vassaliser définitivement des pans entiers du territoire pour y installer leurs Emirats et y instaurer leur charia du malheur.

Salem Ben Ammar